

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : **4699**

Société :

RAM

A83334

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MABROUR Mohamed

Date de naissance :

10/01/1950 Casablanca

Adresse :

Lot. SITA DAMOUN, RUE 5 N°34 CUL FA Casablanca E-mail - mmabrour@gmail.com

Tél. **0661326292**

Total des frais engagés : **300+2.175,40**

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

07/11/2023

Nom et prénom du malade :

MABROUR Nouzabi Naima

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

cardio pathie

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

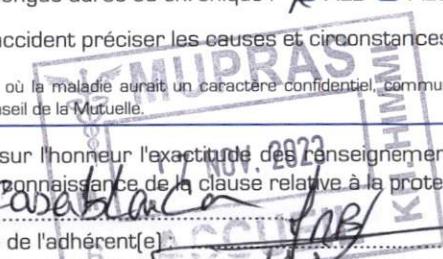
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

07/11/2023

Signature de l'adhérent(e)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07-11-2023			300	DR M. ABDOUN - Cardiologue Rue Med. Agregé Casablanca 05/12/2023
091057851	CB			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR M. ABDOUN - Cardiologue 05/12/2023	07/11/23	2175,40 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Signature du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Date	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
EXP 10 2025						
PPV 43 80						
LOT 223740						
EXP 10 2025						
PPV 43 80						

FRAIS ET HONORAIRES

IS ET HONORAIRES	pratiquée en indiquant la n.	ALDACTONE 50® mg
P.P.V: 56,80 DH		P.P.V: 56,80 DH
Barcode: 6 118001 170029		Barcode: 6 118001 170029
COEFFICIENT DES TRA		ALDACTONE 50® mg
MONTANT DES SOIN		P.P.V: 56,80 DH
DEBUT D'EXE		Barcode: 6 118001 130030
FIN D'EXE		AMM n°: 563/17 DMP/21/NRQ CORALAN 5 mg 28 comprimés pelliculés
Coefficient		PPV: 188,40 DH
14011019		Barcode: 6 118001 130030
14011019		AMM n°: 563/17 DMP/21/NRQ CORALAN 5 mg 28 comprimés pelliculés
14011019		PPV: 188,40 DH
14011019		Barcode: 6 118001 130030
14011019		AMM n°: 563/17 DMP/21/NRQ CORALAN 5 mg 28 comprimés pelliculés
14011019		PPV: 188,40 DH
14011019		Barcode: 6 118001 130030
14011019		AMM n°: 563/17 DMP/21/NRQ CORALAN 5 mg 28 comprimés pelliculés
14011019		PPV: 188,40 DH
VISA ET C	Zyloric® 100 mg	Barcode: 6 118001 130030
LOT 230749	EXP 02 2027	AMM n°: 563/17 DMP/21/NRQ CORALAN 5 mg 28 comprimés pelliculés
PPV 46,70 DH		PPV: 188,40 DH

Docteur ALI EL MAKHLOUF
PROFESSEUR AGREGE
CABINET D EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2

CASABLANCA
Tél : 0522298155/59
Email : elmakhlof@gmail.com

A CASABLANCA Le 07 novembre 2023

Mme MABROUR NEE MOUZABI Naima (73 ans)

LASILIX 40MG : 1CP LE MATIN ET 1/2 CP LE SOIR SANS ARRET

ALDACTONE 50MG :1/2 cp le matin SANS ARRET

CORALAN 5 MG : 1CP LE MATIN 1 CP LE SOIR SANS ARRET

XEDII QI 6 25MG :1 CP le matin SANS ARRET

KARDEGIC 75MG: 1 SACHET le midi SANS ARRET

FORYIGA 10MG : 1 CP le matin SANS ARRET

ZXLORIC 100mg :1 CP le soir SANS ARRET

~~Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
Rue Med. Abdou - Casa
Tél. 05 22 18 35 93~~

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LA CLINIQUE JERRADA
0522238181
DR EL MAKHLOUF 0661131483

Pharmacie BADIA - Casablanca



Badia EL AIDI

05.22.91.38.73

résidence la corniche EQ3,zone3,Bd Abdelhadi Boutaleb ex(route d'azemmour), casablanca

Facture N° FAC-31886

Date : 10/11/2023

PHARMACIE BADIA
Résidence la corniche
Bd Abdelhadi Boutaleb ex route d'azemmour
EQ3, zone 3, Casablanca
Tél: 022.91.38.73 - CAS

**MME MABROUR NEE MOUZABI
NAIMA**

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
ZYLORIC CO 100MG B100 COMP	1	46,70	2	46,70
FORXIGA CO 10MG B28 COMP PELLI	1	419,00	1	419,00
KARDEGIC ST 75MG B30 SACHETS	3	30,70	1	92,10
XEDIROL CO 6.25MG B30 COMP SECA	3	43,80	1	131,40
CORALAN CO 5MG B28 COMP	6	188,40	1	1 130,40
ALDACTONE CO 50MG B20 COMP SECA	2	56,80	1	113,60
LASILIX CO 40MG B20 COMP	7	34,60	1	242,20

Code de TVA	1	2	3
Taux	0%	7%	20%
Montant (DHS)	0	3,06	0

Total HT	2 172,34 DHS
TVA	3,06 DHS
Total Organisme	0 DHS
Total Client	2 175,40 DHS
Total	2 175,40 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : deux mille cent soixante-quinze DHS et quarante centimes

PHARMACIE BADIA
Résidence la corniche
Bd Abdelhadi Boutaleb ex route d'azemmour
EQ3, zone 3, Casablanca
Tél: 022.91.38.73 - CAS